



www.oise.cci.fr

BEAUVAIS, le 6 juillet 2010

Monsieur Claude BERNET
Président de la Commission Particulière de Débat
Public Liaison Roissy Picardie
1 rue de la Haye
BP 12910
95731 ROISSY CDG cedec

N/Réf. : JL/Ph/MD/10-54 ☎ 03 44 79 80 49

OBJET : Liaison ferroviaire Roissy Picardie

Contribution au débat public

BEAUVAIS

HÔTEL CONSULAIRE

Pont de Paris - BP 60250

60002 Beauvais Cedex

☎ 03 44 79 80 81

☎ 03 44 48 47 19

COMPIÈGNE

CCI FORMATION

1 rue Jacques de Vaucanson

6 200 Compiègne

☎ 03 44 23 24 23

☎ 03 44 23 02 07

CENTRE D'INFORMATION

5 ter rue Clément Ader

60200 Compiègne

☎ 03 44 23 11 11

☎ 03 44 23 07 91

NOGENT-SUR-OISE

CCI FORMATION

230 rue Charles Somasco

Parc d'activités Sud

60180 Nogent-sur-Oise

☎ 03 44 66 42 15

☎ 03 44 66 42 19

CENTRE D'INFORMATION

296 quai d'Amont

Parc d'activités Sud

60180 Nogent-sur-Oise

☎ 03 44 55 35 88

☎ 03 44 55 80 01

Monsieur le Président,

La commission que vous présidez a largement informé les élus et les citoyens du département de l'Oise sur le projet de liaison ferroviaire Roissy Picardie.

La CCI de l'Oise a participé activement aux réunions publiques tenues dans les villes du département. Elle souhaite réaffirmer son soutien au projet en déposant au débat, la délibération prise lors de son Assemblée Générale du 25 juin dernier.

Le texte qui vous est remis avec cette correspondance, exprime la position de notre établissement, des organisations professionnelles et des milieux économiques de l'Oise.

Je vous remercie de bien vouloir faire figurer cette délibération sur le site internet dédié au projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien : Vous

Jacky LEBRUN,
Président



SEANCE DU 25 JUIN 2010

DELIBERATION RELATIVE AU PROJET DE NOUVELLE LIAISON FERROVIAIRE CREIL-ROISSY

L'an deux mille dix, le vingt cinq juin, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise a tenu son Assemblée Générale, sous la présidence de Monsieur Jacky LEBRUN.

Membres titulaires présents :

Messieurs Marcel BATARD, Patrick CHEDEVILLE, Philippe ENJOLRAS, Jean-Jacques FERNANDEZ, Michel FOUREZ, Dominique HAROUT, Samuel HEURTEBISE, Jacques LAVIGNE, Jacky LEBRUN, Michel LIOT, Jean-François MARQUESTAUT, Patrice NAGLE, Bernard PILLON, Philippe PORCEL, Jean-Marie RENAUX, Michel ROSSO, Philippe TETART, Alain TEYCHENEY, Jacques VEZIER, Membres Titulaires de la CCI de l'Oise.

Membres titulaires excusés :

Madame Yannick BELLANGER, Messieurs Eric BAJAROWICZ, Yves CARON, Christian DEBLOIS, Manuel FABER, Francis FRESSER, Marc JEDIDI, Jean-Yves LAUBIE, Philippe LEGEARD, Gérard MARISCAL, Denis MOREAU, Jean-Louis PAUPHILLAT, Marcel ROBILLARD, Pierre VARIN et Marcel VERFAILLIE, Membres Titulaires de la CCI de l'Oise.

Quorum : sur 34 Membres en exercice, 19 étaient présents. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu délibérer valablement.



Délibération relative au projet de nouvelle liaison ferroviaire Creil-Roissy

Rapport du Président à l'Assemblée :

Le projet mis au débat public propose de construire une ligne nouvelle d'une dizaine de kilomètres au nord de Roissy reliant :

- L'étoile ferroviaire de Creil et ses dessertes départementales,
- L'axe Amiens Creil,

à la gare de l'aéroport Charles de Gaulle et sa ligne à grande vitesse. Cette ligne de quelques kilomètres entre la ligne existante Paris- Creil- Amiens et la ligne grande vitesse contournant l'Île de France permettrait d'améliorer la liaison avec Roissy et faciliterait l'accès au TGV.

Pour la Picardie, cette liaison nouvelle crée :

- Une offre de trains à grande vitesse répondant aux besoins de déplacements sur de longues distances. Le service TGV, d'une fréquence minimum de 7 A/R par jour desservirait Amiens avec arrêt à Creil.
- Une ouverture, par l'usage des rames TGV ou de trains régionaux, à l'aéroport et aux zones d'activités du Nord de l'Île de France. L'étoile ferroviaire de Creil permet, en effet, de desservir par des correspondances d'autres pôles régionaux tels Beauvais, Clermont, Compiègne, mais également la Vallée de l'Oise par la ligne Creil-Persan Beaumont-Pontoise.

Les perspectives d'accroissement du trafic et les contraintes techniques de capacité ferroviaire induiront les réaménagements conséquents des gares d'Amiens, Creil et Roissy.

Voir fiche explicative en annexe.

Délibération :

« La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, s'exprimant au nom des organisations professionnelles et des milieux économiques de l'Oise, soutient pleinement le projet de liaison ferroviaire Creil-Roissy, et ce, pour une double raison.

Tout d'abord, ce projet va relier directement le Sud de l'Oise à l'aéroport de Roissy et aux zones d'activités et bassins d'emploi environnants. Nous espérons ainsi être reliés facilement aux grands pôles d'activités et d'habitat de toute la région parisienne, un jour reliés entre eux par des liaisons rapides. Nos citoyens et nos entreprises ne peuvent que bénéficier de ce rapprochement en termes d'emploi et de développement économique. Nous souhaitons, dans cette optique, que les fréquences des TER entre Creil et Roissy soient suffisantes et parfaitement adaptées aux besoins des entreprises et des salariés.

A plus long terme, cette liaison, parce qu'elle facilite la connexion du réseau ferré de Picardie au réseau TGV, français et européen, ne peut que favoriser le développement de la grande vitesse dans notre région et la rapprocher considérablement des grandes agglomérations françaises et européennes.

Pour ces deux raisons, développement des synergies entre le sud de l'Oise et la région parisienne d'une part, ouverture de la Picardie à la grande vitesse, d'autre part, nous soutenons pleinement ce projet.

L'Assemblée Générale de la CCI de l'Oise donne tous pouvoirs à son Président pour signer tous actes, mener toutes démarches, procéder aux formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et plus généralement, faire à ce sujet tout le nécessaire, sans exceptions ni réserves.»

A l'issue de cette présentation, le Président LEBRUN a invité l'Assemblée à s'exprimer.

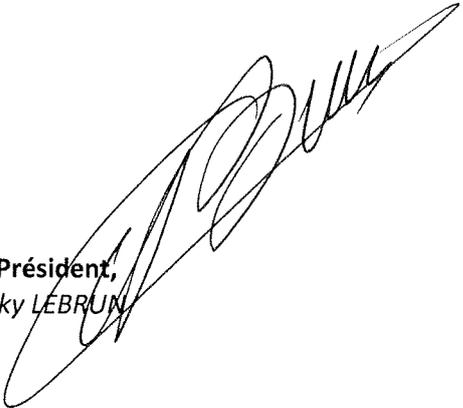
Aucune question n'est soulevée,

Le Président LEBRUN procède au vote à main levée.

Adoptée à l'unanimité, le 25 juin 2010,

Par 19 voix POUR
Par 0 voix CONTRE
Par 0 ABSTENTION

Fait à Beauvais, le 28 juin 2010


Le Président,
Jacky LEBRUN

LIAISON FERROVIAIRE PICARDIE ROISSY

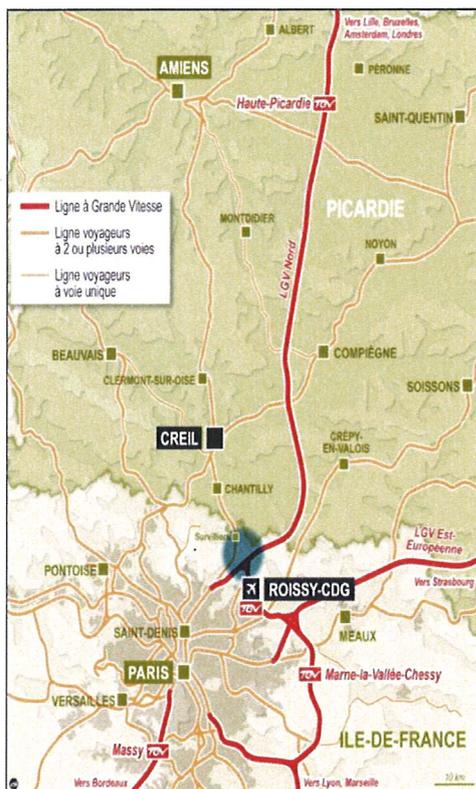
NOTICE EXPLICATIVE

LE DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Le projet mis au débat public propose de construire une ligne nouvelle d'une dizaine de kilomètres au nord de Roissy reliant :

- L'étoile ferroviaire de Creil et ses dessertes départementales,
- L'axe Amiens Creil,

à la gare de l'aéroport Charles de Gaulle et sa ligne à grande vitesse. Cette ligne de quelques kilomètres entre la ligne existante Paris- Creil-Amiens et la ligne grande vitesse contournant l'Île de France permettrait d'améliorer la liaison avec Roissy et faciliterait l'accès au TGV.

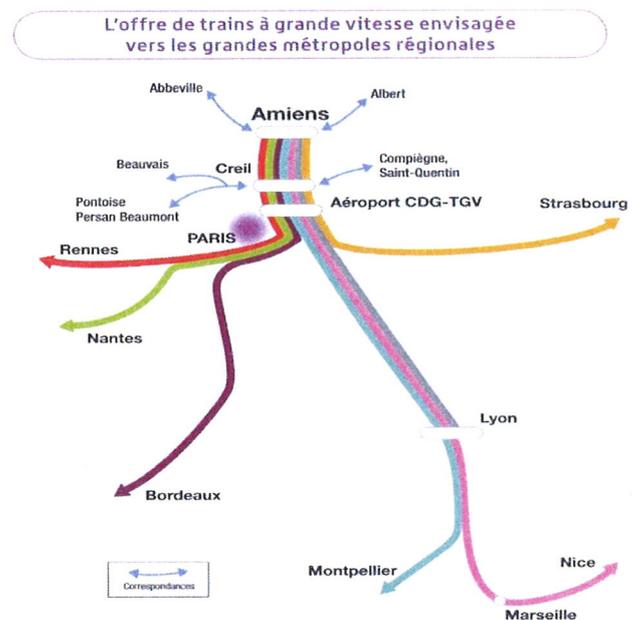


LE SERVICE ATTENDU

Pour la Picardie, cette liaison nouvelle crée :

- Une offre de trains à grande vitesse répondant aux besoins de déplacements sur de longues distances. Le service TGV, d'une fréquence minimum de 7 A/R par jour desservirait Amiens avec arrêt à Creil.
- Une ouverture, par l'usage des rames TGV ou de trains régionaux, à l'aéroport et aux zones d'activités du Nord de l'île de France. L'étoile ferroviaire de Creil permet, en effet, de desservir par des correspondances d'autres pôles régionaux tels Beauvais, Clermont, Compiègne, mais également la Vallée de l'Oise par la ligne Creil-Persan Beaumont-Pontoise.

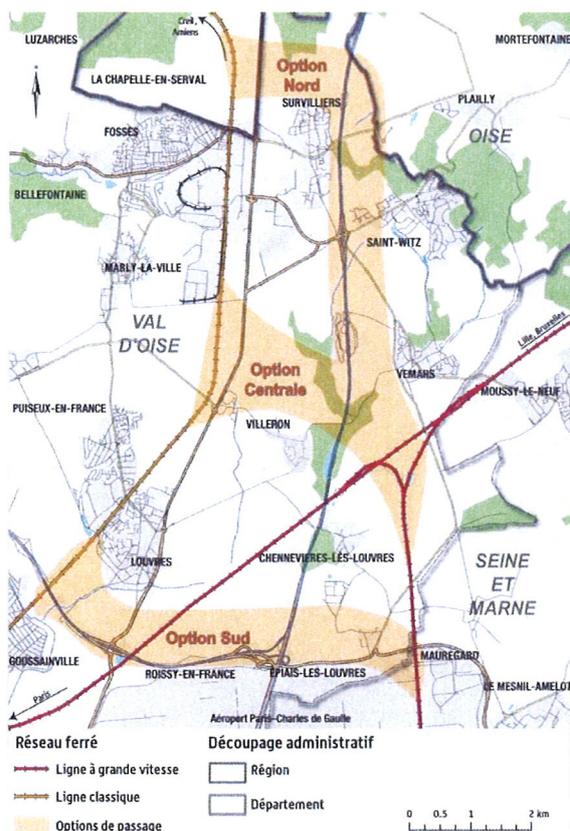
Les perspectives d'accroissement du trafic et les contraintes techniques de capacité ferroviaire induiront les réaménagements conséquents des gares d'Amiens, Creil et Roissy.



LES TRACÉS

La ligne nouvelle projetée est une ligne classique parcourable à 160 km/heure. RFF envisage trois options :

- **Option Nord** de 11 km, impliquant des enjeux environnementaux et permettant un trajet Creil-Roissy en 18 minutes, sans arrêt possible en Ile-de-France,
- **Option centrale** de 6 km, impliquant un enjeu environnemental modéré et permettant un trajet Creil -Roissy en 20 minutes. Un arrêt TER est envisageable à Survilliers.
- **Option Sud** de 7 km, avec des enjeux forts en terme de relief et d'urbanisation, et permettant un trajet Creil-Roissy en 27 minutes. Deux arrêts sont possibles en Ile-de-France.



L'ÉCONOMIE DU PROJET

Les apports en temps de parcours entre la Picardie et les grandes métropoles régionales sont de l'ordre d'une demi-heure (Lyon 55 mn, Nantes 30 mn). Le gain de temps entre la Picardie (Amiens) et Roissy serait de 55 mn, en éliminant le temps d'attente en correspondance à Creil.

LES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

Pour l'Option centrale, les coûts élémentaires d'investissement prenant en compte la construction de la ligne nouvelle et l'aménagement du réseau existant (lignes et gares) sont de :

- Circulation de trains à grande vitesse uniquement 225 millions d'euros,
- Option trains à grande vitesse et TER, incluant l'aménagement de la gare de Roissy, 255 millions d'euros.

Les investissements en matériels roulants sont estimés à 4 rames TGV, compte tenu d'une mutualisation avec l'ensemble du réseau, et à 5 trains TER.